

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Enval
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2020/2021

Réunion du **mardi 15 juin 2021**

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : salle polyvalente

Secrétaires de séance : Mme Laporte et Mme Vieillefond

Séance débutée à 18h05

Membres:

Enseignants: Mme Dessus Dominique, Mme Planche Elodie, Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Dumond Marine et Mme Sallas Marion.

Mairie: M. Le Maire et Mme Baratte Fialip Martine

Parents d'élèves élus : Mme Albert, Mme Immassi, Mme Vieillefond, Mme Michaud

DDEN: Mme Vidal Dominique

Excusés : IEN : Monsieur Sauvezie Eric

Parents d'élèves élus : Mme Guionie Sandrine, M. Brigoulet Pascal et Mme Michaud Aline

L'ordre du jour sera le suivant :

- Répartition et organisation pédagogique pour l'année 2021 / 2022
 - Bilan de la coopérative scolaire
 - Bilan des projets pédagogiques de l'école
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - Questions et remarques diverses

1. Points sur les effectifs de l'année scolaire 2021/2022

Actuellement l'école accueille 74 élèves.

A partir de septembre 2021, Mme Dumond quitte l'école après une obtention de poste sur l'école de Laguenne. Pour l'instant, l'enseignant(e) qui effectuera la décharge de Mme Sallas n'est pas encore connu(e).

Pour la rentrée les effectifs sont les suivants :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	0	12	9						
Total	21								
Mme Planche Elodie				8	8				
Total				16					
Mme Dessus Dominique						9	12		
Total						21			
								4	8
Mme Sallas Marion									
Total								12	
Total école								71	

4 autres inscriptions en PS sont en cours, la directrice rencontre les parents dans les semaines à venir. Ce qui ferait un effectif de 16 PS (9 provenant de la commune de Lagarde Marc la Tour et 7 de la commune d'Albussac).

En ce qui concerne la classe de Mme Dessus Dominique, une réflexion est en cours afin d'envisager un décloisement des CE2 dans la classe de Mme Sallas Marion sur un créneau durant l'après-midi.

2. Bilan coopérative scolaire

La participation des familles pour les photos de classe a permis de récolter 731,50 euros.

Au niveau des dépenses :

- quelques petits achats de matériels ludiques pour les cours de récréation et bricolage pour la classe des CM.
- participation aux frais de transport pour se rendre à la rencontre athlétisme pour la classe des CM ainsi que pour la visite du collège pour les CM2.

Actuellement, le fonds s'élève à environ 3 800 euros.

3. Points étape sur les projets de l'école

➤ **Toute l'école**

Toutes les classes se sont rendues au « Petit tour Usep », une randonnée organisée par l'USEP, le 20 mai 2021 sur le secteur d'Egletons. Le temps était au rendez-vous, les enfants étaient ravis d'avoir pu réaliser cette sortie.

L'équipe enseignante tient à remercier l'APE pour avoir pris en charge le transport pour cette sortie.

Une randonnée en fin d'année est en cours de programmation avec un pique-nique au bord de l'étang de Lagarde.

➤ **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre / Mme Dumond Marine) et GS/CP (Mme Planche Elodie)**

Après plusieurs reports, les élèves de ces deux classes ont pu se rendre au théâtre le vendredi 11 juin 2021 (après-midi) afin de regarder la pièce de théâtre « Petit orchestre de jouets ». Ce spectacle a été offert par Tulle Agglo et le transport a été pris en charge aussi par Tulle Agglo.

➤ **CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Dumond Marine)**

Les élèves ont participé à la « journée d'athlétisme » organisée par l'USEP le mardi 15 juin (matin) et ont pique-niqué à la baignade de l'Auzelou.

Les CM2 se rendront au collège Victor Hugo le mardi 2 juin après-midi pour une visite.

4. Remerciements et demandes auprès de la Mairie.

Remerciements

Remerciement pour :

- l'achat du paillason (côté maternelle) et du frigidaire (côté élémentaire)
- la remise en état des portails du bâtiment école maternelle

Demandes :

Changement du grillage de la cour maternelle car il devient dangereux.

Revoir l'allée de la cour maternelle ainsi que mettre un seuil au niveau du portail.

Mettre 2 bancs dans la cour de l'élémentaire afin que les enfants puissent s'asseoir pendant la récréation.

Revoir le chauffe-eau du bâtiment de l'école maternelle car il n'y a plus d'eau chaude.

Révision du matériel informatique

Revoir le coin d'accueil de la classe des CE : enlever les cailloux, refixer les dalles qui se soulèvent, élaguer les sapins)

Remarques et questions diverses.

Questions :

Serait-il possible de mettre en place un service d'accueil des enfants les mercredis matins ?

M. Le Maire explique qu'il faudrait créer une structure complètement indépendante (centre de loisirs) et cela n'est pas envisageable car la commune n'a pas les moyens financiers pour mettre en place un tel service.

Le coût demandé aux familles serait élevé (par exemple : pour 10 enfants accueillis il le serait demandé environ 16 euros aux familles pour la matinée)

La municipalité va quand même prendre contact auprès de Tulle Agglo pour voir ce qui peut être envisageable.

Stan sera-t-il toujours présent à la rentrée?

La municipalité n'a aucune information par rapport à cela.

En ce qui concerne l'année scolaire 2021-2022, deux ATSEM partiront en retraite courant d'année. Les modalités de recrutement ne sont pas encore définies par la municipalité.

Séance levée à 18h35